



Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 072-217203868-20260706-26_049-DE



DEL 26-049

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

COMMUNE D'YVRÉ L'ÉVÊQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

Le 23 juin 2026

DATE D’AFFICHAGE

Le 23 juin 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 24

Votants : 27

L’an deux mille vingt-six, le six juillet à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur JUIGNÉ Mickaël, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mickaël JUIGNÉ, André LE ROUX, Annie BLONZ, Louis MASSARD, Marie CHEVALIER, Jérôme DELISLE, Sylvie LAUTRU, Gaël PARISOT, Sabine CHÉENNE, Bertrand MUCHERY, Aube Catherine OWCZAREK, Emmanuel RUEZ, Paul DAVOY, Flavie LEPERDRIEL, Mélanie BARDONNAUD, Damien GENTILHOMME, Diane HARICOT, Julien LAUTRU, Jean-Philippe GUYON, Pierre CASTILLON, Damienne FLEURY, Fanny PIRA, Christian POIRIER, Mélanie BOCQUENET.

EXCUSÉS : Sophie REIGNIER (pouvoir à Annie BLONZ), Thomas LEROI (pouvoir à Jérôme DELISLE), Mélanie DÉCOSSE (pouvoir à André LE ROUX)

ABSENTS :

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Objet : Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE)

Rapporteur : Jérôme DELISLE

A titre comparatif, les montant appliqués par les communes principalement concernées de la Métropole sont les suivants :

Taux en vigueur pour 2026									
Commune	Dispositifs publicitaires et pré-enseignes				Enseignes				
	Affichage non numérique < 50m ²	Affichage non numérique > 50m ²	Affichage numérique < 50m ²	Affichage numérique > 50m ²	< 7 m ²	entre 7 et 12 m ²	entre 12 et 20m ²	entre 20 et 50 m ²	> 50 m ²
Mulsanne	17.70 €/ m ²	35.40 €/m ²	53.00 €/m ²	106.00 €/m ²	exonération	17.70 €/m ²	35.40 €/m ²	35.40 €/m ²	70.70 €/m ²
Arnage	18.9 €/ m ²	37.8 €/ m ²	56.7 €/ m ²	113.3 €/ m ²	exonération	exonération	18.85 €/ m ²	37.7 €/ m ²	75.6 €/ m ²
Sargé	17.7 €/ m ²	35.4 €/ m ²	53.1 €/ m ²	106.2 €/ m ²	17.7 €/ m ²	17.7 €/ m ²	35.4 €/ m ²	35.4 €/ m ²	70.8 €/ m ²
La Chapelle Saint-Aubin	18.9 €/ m ²	37.8 €/ m ²	56.7 €/ m ²	113.3 €/ m ²	exonération	18.9 €/ m ²	37.7 €/ m ²	37.7 €/ m ²	75.6 €/ m ²
Ruaudin	17.70 €/ m ²	35.40 €/m ²	53.00 €/m ²	106.00 €/m ²	exonération	17.70 €/m ²	35.40 €/m ²	35.40 €/m ²	70.70 €/m ²
Yvré l'Évêque	15.7 €/ m ²	31.4 €/ m ²	47.1 €/ m ²	94.2 €/ m ²	15.70 €/ m ²	15.70 €/ m ²	31.4 €/ m ²	31.4 €/ m ²	62.8 €/ m ²
Montant maximum national 2027	19.1	38.1	57.2	114.3	19.1	19.1	38.1	38.1	76.3

La commune d'Yvré l'Évêque n'a pas modifié ses tarifs depuis 2018, date de la dernière délibération.

Ceux-ci étant manifestement inférieurs aux tarifs pratiqués alentour et au tarif national maximum autorisé pour 2027, il est proposé de les augmenter de la manière suivante :

Commune	Dispositifs publicitaires et pré-enseignes				Enseignes				
	Affichage non numérique < 50m ²	Affichage non numérique > 50m ²	Affichage numérique < 50m ²	Affichage numérique > 50m ²	< 7 m ²	entre 7 et 12 m ²	entre 12 et 20m ²	entre 20 et 50 m ²	> 50 m ²
Proposition de tarifs Yvré l'Évêque 2027	18.14 €/m ²	36.29 €/m ²	54.43 €/m ²	108.86 €/m ²	18.14 €/m ²	18.14 €/m ²	36.29	36.29	72.57

Au vu de ces éléments,

Vu l'avis de la commission finances en date du 10 juin 2026,

Le conseil municipal décide d'approuver les tarifs proposés à compter du 1^{er} janvier 2027.

VOTANTS : 27

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Pour copie certifiée conforme.
 Yvré l'Évêque, le 08 juillet 2026

Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité et de sa transmission en Préfecture ce jour

Secrétaire de séance

Gaëlle PARISOT

Monsieur Le Maire,

Mickaël JUIGNÉ


